

Paris, le 7 juin 2017



**Jean-Yves LE DRIAN**  
**Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**  
**37 Quai d'Orsay**  
**75007 PARIS**

**OLIVIER  
CADIC**

---

**SENATEUR  
REPRESENTANT  
LES FRANÇAIS  
ETABLIS HORS DE FRANCE**

---

Membre de la  
commission des  
Affaires sociales du  
Sénat

---

Vice-président de la  
délégation aux  
Entreprises du Sénat

---

Vice-président du  
groupe d'études  
Tourisme et Loisirs

---

Président délégué du  
groupe d'amitié  
parlementaire  
France/Luxembourg

---

Président de la  
fédération UDI-Monde

---

Secrétaire national UDI  
au Commerce  
extérieur

---

Monsieur le Ministre,

Je suis saisi par les élus consulaires d'Australie, de Fidji et de Papouasie-Nouvelle-Guinée à propos d'une impossibilité pour nos compatriotes d'exercer leur droit de vote par correspondance lors du premier tour des élections législatives du 4 juin.

Il semble, en effet, que ni la propagande de campagne, ni les kits de vote par correspondance ne soient parvenus aux électeurs dans les délais impartis.

Cette obstruction matérielle a été consignée au procès-verbal du bureau centralisateur d'Australie, par les délégués de candidats. Elle vient s'ajouter à la suspension du vote électronique décidée in extremis à la veille du récent scrutin présidentiel. Ces effets cumulés nous amènent à déplorer un recul de la participation.

L'Australie n'est pas le seul pays ayant connu un dysfonctionnement en matière de vote par correspondance.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir obtenir de vos services une réponse aux demandes d'explications légitimes sur ce dysfonctionnement.

Je sollicite également votre concours afin que tout soit mis en place pour rétablir ce droit de vote par correspondance lors du second tour de cette élection législative le 18 juin prochain.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations

*et mes sentiments les plus cordiaux.*

Olivier Cadic

PJ : *Courrier des élus consulaires*